

Pommade Kytta

Procter & Gamble International Operations SA

Médicament phytothérapeutique

Qu'est-ce que la pommade Kytta et quand doit-elle être utilisée?

La pommade Kytta contient un extrait de la racine fraîche de *Symphytum officinale* (Consoude officinale) obtenu par un procédé spécial. La pommade Kytta désenfle, apaise les douleurs et inhibe les inflammations. La pommade Kytta ne tache pas et ne graisse pas; elle se laisse donc laver facilement. La pommade Kytta s'utilise en application externe au traitement de soutien de maladies rhumatoïdes dégénératives (p.ex. gon arthrite), douleurs musculaires, douleurs des articulations, névralgies ainsi que sur des lésions traumatiques internes qui ne saignent pas telles que des contusions, élongations et entorses. Egalement en cas de tendinites, et sur conseil du médecin, pour le traitement ultérieur de fractures et de luxations.

Quand Kytta pommade ne doit-elle pas être utilisée ou seulement avec précaution?

La pommade Kytta ne doit pas être utilisée en cas de d'hypersensibilité connue à l'un des composants (voir composition) ainsi que chez les enfants de moins de 3 ans.

Ne pas appliquer lors d'un penchant à des allergies. La pommade Kytta ne doit pas être appliquée sur des plaies ouvertes ou sur des muqueuses. Les régions des yeux, du nez et de la bouche ne doivent pas être traitées avec la pommade Kytta.

Veillez informer votre médecin ou votre pharmacien ou votre droguiste si vous souffrez d'une autre maladie, vous êtes allergique ou vous prenez ou utilisez déjà d'autres médicaments en usage externe (même en automédication)!

La pommade Kytta peut-elle être utilisée pendant la grossesse ou l'allaitement?

Sur la base des expériences faites à ce jour, aucun risque pour l'enfant n'est connu si ce médicament est utilisé conformément à l'usage auquel il est destiné. Toutefois, aucune étude scientifique systématique n'a été effectuée. Par mesure de précaution, vous devriez renoncer si possible à prendre des médicaments durant la grossesse et l'allaitement; ou demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien ou de votre droguiste.

Comment utiliser la pommade Kytta?

Sauf prescription contraire du médecin, appliquer la pommade Kytta jusqu'à 5 fois par jour par une couche fine et masser soigneusement pour la faire pénétrer. (Dans les cas graves, appliquer une compresse enduite de pommade.) Chez les enfants entre 3 et 12 ans, la durée de traitement d'une semaine ne doit pas être dépassée.

Veillez vous conformer au dosage figurant sur la notice d'emballage ou prescrit par votre médecin. Si vous estimez que l'efficacité du médicament est trop faible ou au contraire trop forte, veuillez vous adresser à votre médecin ou à votre pharmacien ou à votre droguiste.

Quels effets secondaires la pommade Kytta peut-elle provoquer?

Dans de rares cas, apparition de réactions allergiques cutanées locales (démangeaisons, rougeurs de la peau, dermatite de contact, eczéma, brûlures de la peau). Très rares réactions d'hypersensibilité systémiques, par ex. réactions cutanées généralisées.

Dans ce cas le traitement doit immédiatement être interrompu et la consultation d'un médecin s'impose. Si vous remarquez des effets secondaires qui ne sont pas mentionnés dans cette notice, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

À quoi faut-il encore faire attention?

Le médicament ne doit pas être utilisé au-delà de la date figurant après la mention «EXP» sur le récipient.

Conserver la pommade Kytta hors de portée des enfants. Conserver à température ambiante (15–25 °C). Une fois ouvert, ne pas utiliser pendant plus de 12 mois.

Pour de plus amples renseignements, consultez votre médecin ou votre pharmacien ou votre droguiste.

Que contient la pommade Kytta?

1 g pommade contient: 350 mg d'extrait liquide de la racine fraîche de consoude officinale, rapport drogue/extrait 1:2, agent d'extrait: éthanol 52% (m/m). Cette préparation contient en outre des excipients ainsi que des substances aromatisantes, vanilline, laurylsulfate, les agents conservateurs E214, E216, E218, parahydroxybenzoate de butyle/isobutyle, phénoxyéthanol.

Numéro d'autorisation

20713 (Swissmedic).

Où obtenez-vous la pommade Kytta? Quels sont les emballages à disposition sur le marché?

En pharmacie et en droguerie, sans ordonnance médicale.

Emballages de 50 g, 100 g et 150 g.

Titulaire de l'autorisation

Procter & Gamble International Operations SA, Lancy

Fabricant

P&G Health Austria GmbH & Co. OG, Spittal, Autriche

Cette notice d'emballage a été vérifiée pour la dernière fois en novembre 2014 par l'autorité de contrôle des médicaments (Swissmedic).

26002 / 14.10.2022